

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

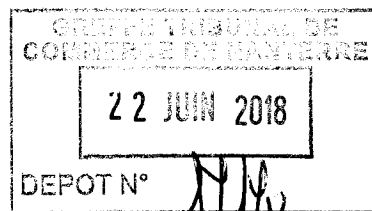
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 06036

Numéro SIREN : 808 912 364

Nom ou dénomination : 2S2P

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2018 sous le numéro de dépôt 17178



2S2P

Numéro SIRET : 80891236400029

**2 ALLEE D'ISSY
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**

Etats financiers au 31/12/2017

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Annexes Légales	5
Bilan détaillé	14
ACTIF	14
<i>Actif immobilisé</i>	<i>14</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>14</i>
PASSIF	15
<i>Capitaux Propres</i>	<i>15</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>15</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>15</i>
Compte de résultat détaillé	16
Liste des immobilisations	18
Liasse IS RN	19

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	7 500		7 500	7 500
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	495	106	390	258
Autres immobilisations corporelles	648	378	270	400
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	116 000	116 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 239		1 239	1 239
TOTAL (I)	118 383	116 484	1 899	1 897
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	7 834		7 834	25 363
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	85		85	85
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	224		224	2 111
. Autres	1 713		1 713	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	703		703	749
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	10 559		10 559	28 308
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	136 441	116 484	19 958	37 705

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 68 500)	76 000	76 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-220 583	-211 644
Résultat de l'exercice	-3 681	-8 939
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-148 263	-144 583
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	100 800	100 800
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	100 800	100 800
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	64	61
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		8 157
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596	3 705
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 306	4 227
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000
Autres dettes	7 455	7 338
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	67 421	81 488
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	19 958	37 705

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue biens			
Production vendue services	6 529		6 529
Chiffres d'affaires Nets	6 529		6 529
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			
Autres produits			0
Total des produits d'exploitation			6 529
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes			9 521
Impôts, taxes et versements assimilés			452
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			219
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			1
Total des charges d'exploitation			10 192
RESULTAT EXPLOITATION			-3 663
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			0
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières			0
RESULTAT FINANCIER			-0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-3 664

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	17	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-17	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Total des Produits	6 529	22 146
Total des charges	10 209	31 085
RESULTAT NET	-3 681	-8 939
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes Légales

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 19 957,67 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -3 680,71 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	275		221
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	648		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	923		221
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	116 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 239		
TOTAL	117 239		
TOTAL GENERAL	118 162		221

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			495	495
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			648	648
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 144	1 144
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			116 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 239	
TOTAL			117 239	
TOTAL GENERAL			118 383	1 144

3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	17	89		106
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	249	130		378
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	265	219		484
TOTAL GENERAL	265	219		484

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	89				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	130				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	219				
TOTAL GENERAL	219				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	100 800			100 800
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	100 800			100 800
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	116 000			116 000
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	116 000			116 000
TOTAL GENERAL	216 800			216 800
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 239		1 239
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 834	7 834	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	224	224	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	1 713	1 713	
Débiteurs divers	85	85	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	11 094	9 855	1 239
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	64	64		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	596	596		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	1 306	1 306		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000		
Groupe et associés				
Autres dettes	7 455	7 455		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	67 421	67 421		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 834
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	7 834

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	64
TOTAL	64

6.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	68 500	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice	7 500	1,00
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	76 000	1,00

Commentaires:

7 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS SAP	20 000		100,00					223 120	6 887	
SAS PRO	96 000		100,00					13 309	1 534	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

F.-M. RICHARD
& ASSOCIÉS

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

2S2P

Société par actions simplifiée au capital de 76 000 €

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2017



1 place d'Estienne d'Orves - 75 009 Paris
Tel +33 (0)1 53 93 60 70
Fax +33 (0)1 45 63 88 34
Email dfk@fm-richard.fr - www.fm-richard.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Société anonyme au capital de 100 000 € - RCS Paris B 315 633 578 - TVA FR 35 315 633 578
Membre du réseau DFK International, association de cabinets indépendants



F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

2S2P

2, allée d'Issy
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2S2P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



1 place d'Estienne d'Orves - 75 009 Paris
Tel +33 (0)1 53 93 60 70
Fax +33 (0)1 45 63 88 34
Email dfk@fm-richard.fr - www.fm-richard.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Société anonyme au capital de 100 000 € - RCS Paris B 315 633 578 - TVA FR 35 315 633 578
Membre du réseau DFK International, association de cabinets indépendants



252P

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe des règles et méthodes comptables rappelant le contexte économique de la société dans lequel les comptes ont été arrêtés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'application du principe de continuité d'exploitation est appropriée.

Il est par ailleurs rappelé dans l'annexe l'existence d'une provision pour litige. Sur la base des informations disponibles, nous avons examiné la situation conduisant à l'évaluation du risque et avons apprécié le bien-fondé du montant provisionné.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

2S2P

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

252P

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 mai 2018

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

Stéphane PRAET

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Présenté en Euros Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)	7 500		7 500		7 500
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	495	106	390		258
Autres immobilisations corporelles	648	378	270		400
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	116 000	116 000			
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 239		1 239		1 239
TOTAL (I)	118 383	116 484	1 899		1 897
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	7 834		7 834		25 363
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	85		85		85
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	224		224		2 111
. Autres	1 713		1 713		
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	703		703		749
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	10 559		10 559		28 308
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	136 441	116 484	19 958		37 705

Bilan (suite)

PASSIF		Présenté en Euros	
	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 68 500)	76 000	76 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-220 583	-211 644	
Résultat de l'exercice	-3 681	-8 939	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-148 263	-144 583	
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	100 800	100 800	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	100 800	100 800	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	64	61	
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		8 157	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596	3 705	
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 306	4 227	
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000	
Autres dettes	7 455	7 338	
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	67 421	81 488	
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	19 958	37 705	

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	6 529		6 529	21 136
Chiffres d'affaires Nets	6 529		6 529	21 136
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits			0	1 011
Total des produits d'exploitation			6 529	22 146
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			9 521	30 664
Impôts, taxes et versements assimilés			452	115
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			219	146
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1	25
Total des charges d'exploitation			10 192	30 951
RESULTAT EXPLOITATION			-3 663	-8 805
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			0	134
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			0	134
RESULTAT FINANCIER			-0	-134
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-3 664	-8 939

Compte de résultat (suite)

		Présenté en Euros	
		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles		17	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-17	
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices			
Total des Produits		6 529	22 146
Total des charges		10 209	31 085
RESULTAT NET		-3 681	-8 939
Dont Crédit-bail mobilier			
Dont Crédit-bail immobilier			

Annexes Légales

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 19 957,67 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -3 680,71 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été retenu en tenant compte de l'évolution favorable du chiffre d'affaires des deux filiales sur l'exercice 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	275		221
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	648		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	923		221
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	116 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 239		
TOTAL	117 239		
TOTAL GENERAL	118 162		221

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			495	495
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			648	648
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 144	1 144
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			116 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 239	
TOTAL			117 239	
TOTAL GENERAL			118 383	1 144

3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	17	89		106
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	249	130		378
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	265	219		484
TOTAL GENERAL	265	219		484

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	89				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	130				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	219				
TOTAL GENERAL	219				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	100 800			100 800
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	100 800			100 800
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	116 000			116 000
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	116 000			116 000
TOTAL GENERAL	216 800			216 800
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 239		1 239
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 834	7 834	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	224	224	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	1 713	1 713	
Débiteurs divers	85	85	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	11 094	9 855	1 239
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	64	64		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	596	596		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	1 306	1 306		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000		
Groupe et associés				
Autres dettes	7 455	7 455		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	67 421	67 421		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 834
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	7 834

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	64

6.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	68 500	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice	7 500	1,00
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	76 000	1,00

Commentaires:

7 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

2S2P

2, allée d'Issy
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Paris, le 17 mai 2018

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

Stéphane PRACHE

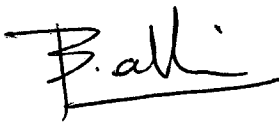
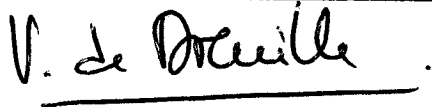


1 place d'Estienne d'Orves - 75 009 Paris
Tel +33 (0)1 53 93 60 70
Fax +33 (0)1 45 63 88 34
Email dfk@fm-richard.fr - www.fm-richard.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Société anonyme au capital de 100 000 € - RCS Paris B 315 633 578 - TVA FR 35 315 633 578
Membre du réseau DFK International, association de cabinets indépendants



L'assemblée est clôturée à 20 h et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et tous les actionnaires :

Actionnaires : Prénom - NOM	Signatures : Actionnaire ou mandataire
Monsieur Alain CLERGEOT	
Madame Juliette OLLIER	
Madame Valérie de DREUILLE Et es qualité de Présidente	
Monsieur Amaury de DREUILLE	
Madame Marie Pierre HUPPERT	
Monsieur Didier FROT	

RAPPORT DE LA PRESIDENCE SUR L'ACTIVITE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Vous trouverez, ci-joint, les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui sont soumis à votre examen. L'exercice a débuté le 1er janvier 2017.

Les actes accomplis avant cette période ont été repris par la société.

Conformément à la législation et aux statuts de 2S2P, les documents nécessaires à votre information vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais prescrits.

I – Activité de 2S2P

1.1 Activité au cours de l'exercice écoulé

L'activité de 2S2P qui est une holding dépend uniquement de l'activité de ses filiales à 100% que sont 2S2P SAP et 2S2P PRO.

Le chiffre d'affaires de 2S2P résulte de la facturation des services rendus aux filiales.

Les comptes ne sont pas consolidés.

L'activité présentée au cours de l'exercice 2017 est donc l'activité réalisée par les deux filiales pour lesquelles un rapport de gestion spécifique est présenté.

2017 est notre troisième exercice au sens juridique mais au sens commercial, 2017 est véritablement notre année 2.

L'activité a été redimensionnée dans un nouveau cadre, nous avons réalisé 242 958 € de CA en 2017.

Progression du CA tout au long des mois de l'année 2017 avec un nouveau palier franchi en septembre conformément au business plan, soit +82% par rapport à 2016.

Dans le même temps, nous sommes 21 salariés, en ETP 9,52 à fin décembre 2017.

L'approche différente qui a été entreprise par 2S2P, connue maintenant commercialement sous la bannière LES Z A DOM, lui a permis de se démarquer des pratiques des grandes enseignes et d'offrir un service de proximité et surtout d'écouter les besoins de la clientèle avant de proposer un service adapté.

Le recrutement et la formation des salariés des filiales sont également effectués sous cet angle d'approche et nous faisons en sorte que le personnel recruté n'ait pas de longues distances à faire.

Notre plan de communication est reconduit avec la presse locale, la distribution de flyers s'effectue régulièrement, une présence physique régulière auprès des commerçants, marchés, écoles, grands magasins, notre site internet, notre page Facebook et une présence sur les pages jaunes.

Nous avons également mis en place une vitrophanie sur nos fenêtres afin de mieux nous situer.

Des honoraires supplémentaires se sont poursuivis sur 2017 (avocat, frais d'actes, CAC).

Ils devraient diminuer fortement en 2018.

La trésorerie provenant des apports de capital social, et de l'activité des filiales ont permis le paiement des salaires et de toutes les charges d'exploitation. Comme convenu, une rémunération de 1700€ net mensuel a pu être versée à fin novembre 2017 ainsi qu'une prime de 10000€ nette à Valérie de Dreuille Présidente, de plus l'associée Marie Pierre Huppert a pu être augmentée.



1.2 Perspectives

Le groupe emploie 11,10 équivalents temps plein au 30 avril 2018 avec 23 salariés. Il n'y a aucun salarié au sein de la holding 2S2P.

Les perspectives d'exploitation nous permettent d'être raisonnablement optimistes compte tenu du secteur géographique dans lequel les sociétés sont implantées et c'est ce qui justifie notre confiance bien que l'activité soit très concurrentielle.

Il existe un potentiel manifeste sur Sèvres et les communes environnantes.

Nous avons renforcé nos actions de communication et de présence terrain sur l'ensemble de notre territoire :

Dans la presse locale,

Association des commerçants,

Mise à jour de notre site page jaune,

Animation de notre page Facebook,

Distributions de flyers dans les BAL et dépôts chez les commerçants,

Vitrophane sur nos vitres, flyer spécial jardin.

Le CA des filiales provient de clients réguliers qui progresse (90 clients réguliers et 14 ponctuels à fin avril 2018) et le « bouche à oreille » dans notre secteur d'activité est important.

Nous commençons à être connu et reconnu comme un acteur local.

A fin avril 2018, le CA est en progression de 80%.

Nous sommes payées par l'ensemble des clients (très peu d'impayés à ce jour), nos intervenants et tous nos créanciers sont réglés.

Si l'activité se confirme dans l'hypothèse haute (390000€) pour 2018, nous envisageons d'augmenter la rémunération de Valérie de Dreuille à hauteur de 2300€ net mensuel à fin septembre 2018.

Dans l'hypothèse basse (365000€), la rémunération sera de 2100€ net mensuel à fin septembre 2018.

Eu égard à notre historique nous ne parlerons pas de prime de bilan, en revanche nous souhaitons mettre en place une rémunération variable pour les deux associées opérationnelles de la façon suivante comme nous l'avons évoquées lors de l'AGE du 29/11/2017 :

Dans l'hypothèse haute : versement fin juin de 1500€ net et fin décembre 3000€ net à chacune des deux associées.

Dans l'hypothèse basse : versement fin juin de 1000€ net et fin décembre 2000€ net à chacune des deux associées.

1.3 Activité et résultats des 2 filiales de 2S2P SAP et 2S2P PRO

Les comptes sociaux de ces sociétés vous sont communiqués en même temps que les comptes de 2S2P.

Pour 2S2P SAP, résultat positif de 6887 euros et pour 2S2P PROFESSIONNEL, gain de 1534 euros.



II – Présentation des comptes annuels et des pertes de l'exercice 2017 de 2S2P

A partir de mars 2017, nous avons supprimé tous les moyens de paiement sur la holding.

Les comptes annuels de 2S2P sont présentés selon les mêmes méthodes que pour les 2 filiales.

La lecture qui doit être faite n'est pas celle d'une société classique ayant une exploitation commerciale ou de service, mais celle d'une société holding animatrice de ses filiales.

Résultat d'exploitation :

Depuis avril 2017, les charges supportées par la holding sont : l'expert-comptable, frais bancaires et le CAC.

Le résultat est négatif de 3664 €

Chiffre d'affaires :

La refacturation aux filiales correspond au Chiffre d'affaires de 6529€ de 2S2P. La refacturation a été faite à hauteur de 95% pour 2S2P SAP et de 5% pour 2S2P PRO

Charges d'exploitation :

Les 10192 euros représentent les dépenses incluant les dépenses courantes de l'activité (loyer, communication, déplacements, téléphone).

Résultat financier

Le résultat financier est 0 €.

Résultat courant avant impôts est de - 3664€.

La charge exceptionnelle de 100.800 € correspond toujours à la provision pour litige avec AXEO, elle portait sur les exercices antérieurs. En 2017, la provision est simplement maintenue au bilan.. Nous pensons pouvoir réduire voire supprimer cette provision sur 2019.

Le résultat d'exploitation ne peut provenir que de services qui pourraient être rendu par 2S2P à ses filiales, dans les conditions de facturation particulièrement encadrées par la législation.

Les provisions pour dépréciation de titre pourront être reprises en 2018 si l'exploitation des filiales le permet.

Au-delà de la situation de la holding, c'est la situation des filiales qui doit être prise en compte.

III – Affectation du résultat

Il vous est demandé d'affecter la perte de 3681 € en report à nouveau.

VED

IV – Dividendes antérieurs et Dépenses somptuaires

L'exercice 2017 représente le 3ème exercice social, la référence aux dividendes dans le rapport de gestion est inscrite pour répondre aux conditions de l'article 243 bis du code général des impôts, mais elle est sans objet ici.

De plus, le déficit enregistré au cours de l'exercice ne permet aucune distribution aux associés.

En ce qui concerne les dépenses dites somptuaires, les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts. En conséquence, il vous est proposé de constater l'absence de dépenses et charges somptuaires visées à l'article 39,4 dudit code.

V – Participations autres que celles des filiales

2S2P ne détient aucune participation dans une autre société et n'en contrôle aucune, à l'exception des filiales.

Acquisition ou cession de participation, de contrôle ou de filiales : NEANT

Actions d'autocontrôle : NEANT

VI- Informations sur les délais de paiement

En application des textes, il s'agit de « la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ». Les fournisseurs sont pris globalement, et la notion de décomposition se référerait à la date d'échéance.

Exercice	Solde Dettes Fournisseurs à 30 j	Solde Dettes Fournisseurs à 60 j	Solde Dettes Fournisseurs à 90 j	Solde Dettes Fournisseurs à 120 j
31/12/2016	884,46	288,48	288,48	2158,85
31/12/2017	511,14	néant	néant	néant

Egalement, conformément à l'article L441-6-1 du code de commerce, vous trouverez, ci-dessous, le tableau des créances clients.

Exercice	Encours clients à 30 j	Encours clients à 60j	Encours clients à 90j	Encours clients à + de 90 jours
31/12/2017	néant	néant	néant	néant

VII – Recherche et développement

La société n'a pas développé d'activité en matière de recherche et développement.

VIII – Conventions réglementées et conventions entre la holding et les filiales

Conventions entre 2S2P et la Présidente ou des actionnaires détenant plus de 10% du capital

Aucune convention réglementée n'a été signée au cours de ce premier exercice et aucune convention dite « normale » relevant de l'activité de la société n'a été non plus conclue avec la Présidente ni avec un associé détenant plus de 10% du capital social ou des droits de vote.

Conventions entre la holding et les filiales ou entre les filiales.

La holding détenant 100% du capital social de chacune des filiales, les charges communes sont refacturées aux filiales au prorata de leur chiffre d'affaires.

Des flux de trésorerie inscrits en compte courant existent des filiales vers la holding. Il y a également un compte courant de la société 2S2P PRO vers 2S2P SAP qui figurent dans les comptes des filiales et dans leur rapport de gestion respectif.

VIII – Rapports du Commissaire aux comptes

Le rapport général du Commissaire aux comptes dont vous allez prendre connaissance est tenu à votre disposition. Lecture vous en sera donnée lors de l'assemblée générale.

Le rapport spécial sur les conventions réglementées indique qu'il n'a pas été porté à sa connaissance de convention réglementées entre la société et sa Présidente et entre la société et un actionnaire détenant plus de 10% du capital social et des droits de vote.

IX – Libération du capital social

Il reste du capital social à libérer au sein de 2S2P à hauteur de 7500 €. Ce capital sera libéré au cours de l'exercice.

En revanche, 2S2P ne peut encore libérer le solde du capital de ses filiales compte tenu de la situation enregistrée au cours de l'exercice 2017.

Les résolutions qui vous sont proposées traduisent le présent rapport et je souhaite qu'elles reçoivent votre approbation.

La Présidente

V. de Meille

2S2P
SAS au capital de 76.000 €,
2, allée d'Issy 92130 Issy les Moulineaux
RCS Nanterre n° 808 912 364

Le 6 juin 2018, à 18h heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire au lieu du principal établissement 7, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres, sur convocation qui leur a été faite individuellement le 18 mai 2018.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents ainsi que par les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Valérie de DREUILLE présidente

Madame Marie-Pierre HUPERT est désignée secrétaire de la séance.

La présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 6 actionnaires, représentant 76.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés, à savoir :

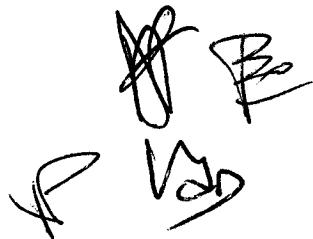
Monsieur Alain CLERGEOT.....	20.000 € soit 20.000 actions
Madame Juliette OLLIER née NYS.....	20.000 € soit 20.000 actions
Représentée par son conjoint, Monsieur Bertrand OLLIER	
Madame Valérie de DREUILLE née LAVERNY.....	15.000 € soit 15.000 actions
Monsieur Amaury de DREUILLE	15.000 € soit 15.000 actions
Madame Marie Pierre Huppert née M	5.000 € soit 5.000 actions
Monsieur Didier FROT.....	1.000 € soit 1.000 actions

L'assemblée peut valablement délibérer dans les conditions requises pour les assemblées ordinaires.

Monsieur Stéphane PRACHE, représentant la société commissaire aux comptes, qui a été régulièrement convoquée, est excusé.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par la présidente:

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la copie de la lettre de convocation adressée sous la forme recommandée au commissaire aux comptes avec le récépissé postal ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la présidente et les rapports de gestion des filiales ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées pour 2S2P et ses 2 filiales ;
- les rapports du commissaire aux comptes pour 2S2P et les 2 filiales ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.



La présidente déclare que les documents requis ont été tenus à disposition ou adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente de la Société
- Rapports de gestion des filiales 2S2P SAP et 2S2P PROFESSIONNEL
- Rapports du commissaire aux comptes
- Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce
- Examen et approbation des comptes sociaux du 3ème exercice clos le 31/12/2017 et quitus à la Présidente
- Affectation du résultat de l'exercice
- Constat de l'absence de conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce
- Constat de l'absence de dividendes versés pour cause de création de la société en 2015
- Constatation par l'assemblée des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI
- Pouvoirs

Puis lecture est donnée des rapports de la présidente, des rapports du commissaire aux comptes (et du rapport spécial sur les conventions réglementées).

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1e Résolution

L'assemblée générale :

- après avoir entendu lecture du rapport de gestion annuel de la Présidente sur l'activité de la société et les comptes sociaux clos le 31 décembre 2017 ;
- après avoir entendu lecture des rapports de gestion établis par la société actionnaire unique des sociétés 2S2P SAP et 2S2P PRO sur l'activité et les comptes annuels de ces dernières pour le même exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- après avoir entendu lecture des rapports du commissaire aux comptes des 3 sociétés ;
- après avoir entendu les rapports sur les conventions entre la société et ses filiales ;

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par une perte comptable de 3681 € et approuve les opérations traduites dans les comptes annuels et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. *des représentants & des présents -*

2e Résolution

L'assemblée générale ratifie les conventions de trésorerie conclues entre la société mère et ses filiales ainsi qu'entre les sociétés dites sœurs 2S2P SAP et 2S2P PRO.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité *des présents & représentants*

3e Résolution

L'assemblée décide d'affecter la perte de 3681 € en report à nouveau.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité *ds présents & représentants* -

4e Résolution

L'assemblée donne en conséquence des résolutions précédentes quitus à la Présidente de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité *ds présents & représentants*

5e Résolution

En application de l'article 223 *quater* du CGI, l'assemblée constate qu'il n'a pas été enregistré au cours de l'exercice 2017 de somme au titre de dépenses ou charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39,4 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité *ds présents & représentants*

6e Résolution

En application de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée prend acte de ce qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité *ds présents & représentants*

7e Résolution

L'assemblée prend acte de ce qu'il n'a pas été conclu de conventions entrant dans le champ de l'article L 227-10 et de l'article L 227-11 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité *ds présents & représentants*

8e Résolution

L'assemblée, compte tenu des résultats cumulés, non seulement maintient la rémunération de la Présidente, mais l'augmentera à fin 2018 comme indiqué dans le rapport.

L'assemblée donne son accord pour la mise en place d'une partie variable, sous forme de primes, versées semestriellement aux deux associées opérationnelles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité *ds présents & représentants*

9e Résolution

L'assemblée, ratifie le projet de développement et les orientations de la présidente, exposés dans le rapport et développés en assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité *ds présents & représentants* -

10e Résolution

Tout pouvoir est donné à la présidente ou à toute personne qu'elle déléguera à l'effet d'effectuer les formalités de dépôt et publicité qui seraient requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité *ds présents & représentants* -

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et les actionnaires pour servir et valoir ce que de droit.